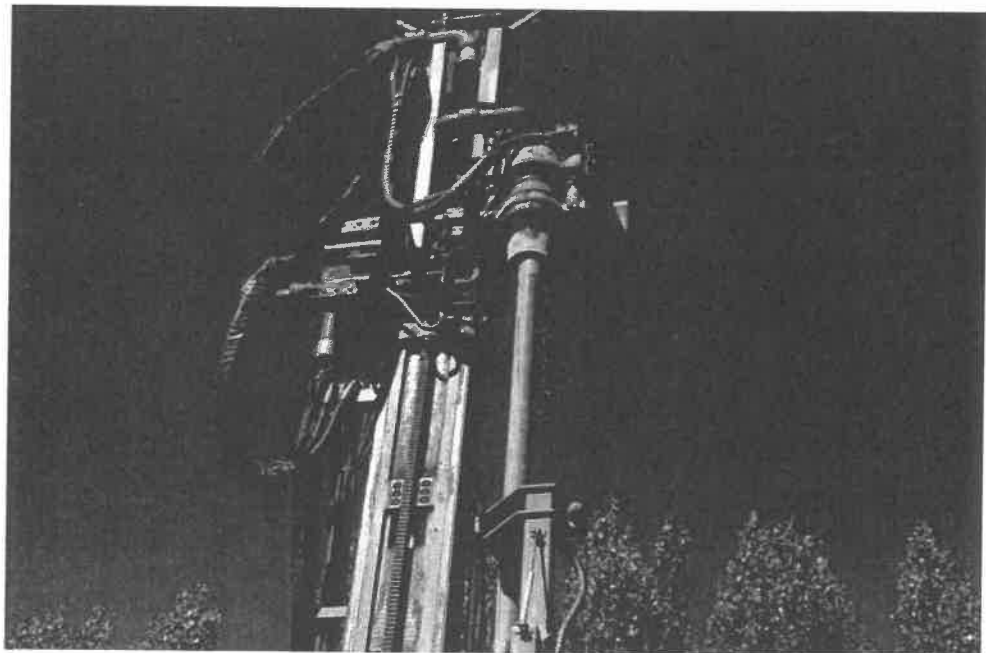


réçu le 03/05/19

**DECLARATION LOI SUR L'EAU :  
CREATION D'UN FORAGE**



26/04/2019

**Mme SOLAU CHRISTINE**

28 route de Le Quesnoy

59 570 BERMERIES

Unité PE / reçu le

- 3 MAI 2019

N° 476

PRÉFET DU NORD

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Unité Police de l'Eau

Madame SOLLAU Christine  
28, route de Le Quesnoy

59570 BERMERIES

**RECOMMANDE AVEC AR**

MIS/RÉ

Lille, le 18 OCT. 2019

Madame,

Vous avez déposé, en date du 03 mai 2019, un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement et relatif à « la création et l'exploitation d'un forage sur la commune de Bermeries ».

Par courrier en date du 14 mai 2019, notifié le 15 mai 2019, une demande de renseignements complémentaires au titre de la complétude vous a été adressée précisant, conformément à l'article R.214-33 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier. **Le service en charge de la police de l'eau confirme l'opposition tacite à cette déclaration.**

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de nous transmettre un nouveau dossier, prenant en compte notre demande précitée accompagné d'une version informatique de l'intégralité du dossier (cf article R.214-32 du code de l'environnement modifié par décret 2018-1054 du 29 novembre 2018).

**Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues au code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.**

L'Unité Police de l'Eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03 28 03 84 21).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Directeur Départemental,



Eric FISSE

Copie à la Délégation territoriale de l'Avesnois de la DDTM

PRÉFET DU NORD

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Unité police de l'eau

MAB/PE

Monsieur le Maire  
Commune de Bermeries  
Rue Roisin

59570 BERMERIES

Lille, le 18 OCT. 2019

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par Madame SOLAU Christine le 03 mai 2019 concernant l'opération suivante « **création et exploitation d'un forage sur la commune de Bermeries** ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la **confirmation d'opposition tacite** de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

L'Unité Police de l'Eau charge de l'instruction de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03.28.03.84.21).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental,



Eric FISSE

Copie à la Délégation territoriale de l'Avesnois de la DDTM